

2^{ème} CONGRÈS FRANCO-BRÉSILIEN DE DROIT MARITIME

Transport, Oil & Gas, Environnement Marin, Sécurité et Sûreté

Mardi 1er et Mercredi 2 Avril 2025, à Paris

Session « Infrastructures hydrauliques et gouvernance de l'eau » **présidée par M. Marc-Antoine MARTIN**

Dans le cadre du présent Congrès, il est apparu utile de disposer d'une vision large du contexte des enjeux du thème des transports maritimes. Aussi, nous allons présenter quelques aspects des enjeux et de la chaîne de valeur, en amont des transports maritimes proprement dits.

Il ne sera pas possible dans le temps imparti de traiter tous les aspects possibles relevant des domaines technologiques, économiques, écologiques, sociaux, juridiques, culturels et des politiques dans lesquelles ils s'inscrivent.

Aussi nous nous concentrerons sur le vecteur déterminant de ces transports : **l'eau ...**

Plus spécifiquement l'eau douce continentale, jusqu'à sa rencontre avec l'eau salée, y compris les infrastructures qui lui sont associées, sera notre point d'attention, notre fil conducteur, dans les présentations qui vont suivre.

.

Dans la plupart des pays, comme le Brésil ou la France, l'eau est un support essentiel des transports fluviaux, et par canaux, de marchandises, des pondéreux, notamment de produits agricoles et des minerais, mais aussi des personnes pour les déplacements difficiles ou impossibles par voies terrestres voire aériennes.

Mais, outre son usage pour les transports fluviaux complémentaires du transports maritimes, l'eau est aussi une ressource pour d'autres usages et besoins essentiels : l'agriculture et élevage, l'alimentation en eau potable, l'énergie, l'industrie, la pêche, la biodiversité, les forêts, le tourisme...

Tous ces secteurs sont interdépendants de la ressource initiale, l'eau, dont la disponibilité est de plus en plus délicate et contestée, nous le verrons dans les interventions.

Dans cette Session, nous nous intéresserons plus particulièrement aux infrastructures, équipements et services hydrauliques liés à la circulation des biens et services avant l'étape de navigation maritime ou océanique.

Nous nous intéresserons aussi aux autres usages, parfois ou souvent, en compétition les uns avec les autres.

Partout, les changements climatiques, la mondialisation des échanges (dont 90 % par transports maritimes du commerce international, la croissance démographique, l'urbanisation « galopante » ... modifient profondément les conditions d'accès à la ressource en eau douce, en quantité et qualité.

Aussi les infrastructures et les territoires doivent s'adapter aux évolutions des situations économiques et sociétales, notamment aux normes environnementales et sociales nationales et/ou internationales, transcrites dans les législations et règlements des pays.

Plus globalement, les politiques publiques, notamment de la transition écologique et énergétique, et les cadres institutionnels conditionnent la gouvernance de ces infrastructures et territoires ; pour être appropriées, elles doivent tenir compte des situations spécifiques, historiques et administratives de chacun.

Dans l'esprit de ces réflexions préliminaires introductives, la présente Session portera sur les

« Infrastructures hydrauliques et gouvernance de l'eau ».

Nous aurons trois présentations par des personnalités de haut niveau reconnues sur le plan international.

La première intervention sera faite par **M. Jean-Louis OLIVER** sur le thème « *La gestion des ressources et usages de l'eau en France* ».

M. OLIVER est actuellement Président de l'Académie de l'Eau et Membre de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer. Il est ancien haut fonctionnaire français, Ingénieur Général honoraire des Ponts et Chaussées, Diplômé de l'École Polytechnique. Il a effectué sa carrière dans les secteurs public et privé, en France et à l'international, avec des missions d'étude et de conseil dans de multiples pays sur tous les continents. Il a notamment contribué à l'élaboration de différentes Lois sur l'eau en France et à la création de l'Office International de l'Eau. Il est l'auteur de nombreuses publications dont le dernier ouvrage « Le défi de l'eau au XXIème siècle », aux Éditions Johanet.

La deuxième présentation sera faite par **M Verlaine ETAME SONE**

M. ETAME SONE est Docteur en droit public à l'Université de Paris ; il est également titulaire du Certificat d'aptitude à la profession d'Avocat. Il est actuellement Maître de conférences en droit public à la Faculté de droit et de sciences politiques de l'Université de Nantes, après avoir eu des activités importantes d'enseignement dans de nombreuses Universités françaises. Il a effectué de nombreuses communications orales et e publications sur « le Droit et les contentieux administratifs », sur « le Droit des collectivités et services publics locaux » et dans le domaine de la Jurisprudence de droit public et administratif. Il est Membre du CDMO.

Son exposé porte sur : « *Le droit et les éco-labels portuaires: les ports verts* ».

La troisième et dernière intervention est faite par **M. Philippe MARC**.

Maître **MARC** est Docteur en Droit Public et Avocat au Barreau de Toulouse.

Il est le fondateur du Cabinet d'avocats qui porte son nom qui intervient

depuis plus de 20 ans dans le domaine du droit et de la politique de l'eau, dans toutes ses composantes. Il a une expertise nationale, ultramarine et internationale, au service de projets de territoires

Il est l'auteur de nombreux articles de références dans son domaine, référencé dans le Code de l'environnement, publié aux éditions Dalloz.

Il est Membre de l'Académie de l'Eau et Membre associé du CDMO.

Son exposé va porter sur le thème « *Infrastructures fluviales et protection contre les inondations* ».

Conclusions de la Session « Infrastructures hydrauliques et gouvernance de l'eau »

Nous remercions vivement les trois orateurs qui ont mis en évidence, chacun dans leur domaine, les enjeux essentiels et les perspectives de coopération et de partenariats.

Je vais essayer de faire une courte récapitulation des principaux messages que nous avons perçus dans cette présente Session»

1. Importance de l'eau comme vecteur des transports mais aussi de nombreux autres usages tous en compétition. Le regard historique est indispensable pour penser le futur de l'eau à de l'échelle locale à l'échelle mondiale. L'eau est aussi déterminante pour le développement économique, social et la paix, que l'énergie car la rareté de l'eau dans le contexte des changements globaux du XXI ème siècle est une source de conflits potentiels.
 2. Dans ce contexte, dont les changements climatiques ne font qu'accélérer les tensions, de nouvelles politiques publiques sectorielles sont à construire/reconstruire et à mettre en œuvre . Elles doivent inventer des gouvernances adéquates intégrant les dimensions environnementales et sociétales – avec des déclinaisons normatives – respectueuses des ressources naturelles et les personnes.
-

3. Les politiques publiques, notamment des transports fluviaux ou maritimes, sont à ancrer dans les territoires avec tous les acteurs économiques et sociaux, publics, privés , associatifs, élus et citoyens.nes. Il convient de prendre le temps de tisser entre eux des partenariats durables et équitables.

Avec la présente Session les présentations et échanges ont permis, nous l'espérons, aux acteurs économiques et sociaux brésiliens et français, de mieux se connaître, y compris dans des domaines qui ne leurs sont pas spécifiques. Ils contribueront ainsi à préciser les perspectives de partenariats ou de développer ceux qui existent déjà.
